Évaluation du programme Expérience internationale Canada

SOMMAIRE

Division de l'évaluation

Recherche et l'évaluation

janvier, 2019

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Canada

Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site www.cic.gc.ca/publications.

Disponible sur demande en médias substituts.

Also available in English under the title: Evaluation of the International Experience Canada Program - Executive Summary

Visitez-nous en ligne
Site Web : www.cic.gc.ca
Facebook : www.facebook.com/CitCanada
YouTube : www.youtube.com/CitImmCanada
Twitter : @CitImmCanada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 2019

Nº de catalogue Ci4-190/1-2019F-PDF
ISSN 978-0-660-30753-4
Numéro de référence : E2-2017
IRCC-2761a-05-2019

Résumé

L'évaluation du programme Expérience internationale Canada (EIC) a été réalisée conformément aux exigences de la *Politique sur les résultats* du Conseil du Trésor, adoptée en 2016. L'évaluation portait sur la période qui a suivi le transfert du programme d'Affaires mondiales Canada (AMC) à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) (de 2013-2014 à 2017-2018).

Constatations de l'évaluation

Pertinence

Dans l'ensemble, un programme de mobilité pour les jeunes est toujours nécessaire, et le programme EIC favorise réellement les expériences culturelles et professionnelles des participants, tout en offrant d'importants avantages bilatéraux internationaux à l'échelle du gouvernement fédéral.

De plus, l'évaluation a révélé que le programme cadre avec les priorités du gouvernement du Canada, surtout compte tenu de l'accent mis actuellement sur les jeunes, et avec le mandat et les priorités d'IRCC, notamment en ce qui concerne la facilitation de l'entrée des étrangers. Puisque le programme touche divers thèmes liés à l'immigration, à l'emploi, à la culture, aux relations internationales et à la jeunesse, EIC s'harmonise également avec les mandats d'autres ministères, dont AMC, Emploi et Développement social Canada (EDSC), Patrimoine canadien (PCH) et le Secrétariat de la jeunesse du premier ministre.

Rendement – Efficacité

Réciprocité

Les accords sur la mobilité des jeunes (AMJ) signés entre le Canada et les pays partenaires sont conçus de manière à être réciproques, autant pour ce qui est des quotas (c.-à-d. le nombre de participants au programme) que des possibilités offertes, comme l'exige le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés [alinéa 205 b)], qui constitue le fondement de la dispense de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour les permis de travail ouverts délivrés par l'intermédiaire d'EIC.

Malgré le rôle central que joue la réciprocité dans la conception des AMJ, la réciprocité dans la participa-tion au programme a posé un défi de taille au cours des dernières années, comme en témoigne le nombre beaucoup plus élevé de jeunes étrangers qui participent au programme chaque année comparativement aux jeunes Canadiens. Des données probantes indiquent que certaines décisions de gestion relatives aux quotas ont contribué à cette disparité réciproque, y compris les tentatives pour limiter l'augmentation des quotas par pays et la conclusion d'AMJ avec de nouveaux pays malgré la faible participation canadienne au cours des 10 dernières années. Par ailleurs, on a constaté que d'autres facteurs pouvaient limiter la participation canadienne, comme les exigences entourant le processus de demande qui sont onéreuses dans d'autres pays et la conjoncture économique à l'étranger (p. ex. le salaire minimum et les taux de chômage chez les jeunes dans les pays signataires d'un AMJ).

Connaissance du programme EIC

Pour mieux faire connaître le programme aux Canadiens et accroître leur participation, EIC a mené diverses activités promotionnelles axées principalement sur les jeunes Canadiens et, plus récemment, sur les « influenceurs ». Même si les activités promotionnelles sont relativement nouvelles et qu'il faudra encore quelques années avant de constater des changements dans les comportements liés à la sensibilisation, le programme demeure méconnu des jeunes Canadiens et leur taux de participation est encore relativement faible.

Expériences culturelles et professionnelles

Les résultats montrent que les jeunes étrangers et Canadiens vivent diverses expériences culturelles et professionnelles en participant au programme EIC. Parmi les expériences culturelles les plus souvent mentionnées, les jeunes étrangers et Canadiens visitent des sites culturels, participent à des activités culturelles et tissent des liens d'amitié. En ce qui concerne les principaux avantages culturels découlant de la participation au programme EIC, les jeunes étrangers et Canadiens ont indiqué avoir appris à connaître un nouveau pays ou une nouvelle culture, avoir acquis une expérience internationale qui a contribué à leur croissance personnelle et avoir participé à des activités d'exploration et à des aventures.

De plus, les jeunes participants étrangers et Canadiens acquièrent une expérience professionnelle durant leur séjour à l'étranger dans le cadre du programme EIC. Des données récentes montrent un taux d'emploi élevé chez les jeunes participants étrangers au Canada et des revenus d'emploi moyens qui augmentent de façon constante. De nombreux jeunes étrangers et Canadiens ont également indiqué que l'acquisition d'une expérience de travail et de perfectionnement professionnel à l'étranger représente un avantage important de leur participation.

Appuyer les intérêts internationaux, économiques et sociaux du Canada

Dans l'ensemble, le programme EIC appuie les intérêts internationaux, économiques et sociaux du Canada. D'un point de vue social, les expériences internationales permettent aux jeunes de mieux connaître et comprendre les autres cultures; les données probantes indiquent également que le programme joue un rôle clé dans l'appui des intérêts internationaux du Canada et qu'il sert d'outil dans les relations bilatérales avec d'autres pays. De plus, une faible proportion de jeunes étrangers qui sont venus au Canada dans le cadre du programme EIC entre 2013 et 2017 ont fait la transition vers la résidence permanente, enrichissant ainsi davantage la diversité du Canada.

D'un point de vue économique, le programme offre un bassin potentiel de travailleurs temporaires et contribue à l'industrie du tourisme au Canada.

Étant donné que le nombre de jeunes participants étrangers au programme est considérablement plus élevé que celui de leurs homologues Canadiens (en moyenne 3:1 par année au cours des cinq dernières années), il pourrait y avoir un risque de déplacement de travailleurs sur le marché du travail canadien. Toutefois, l'évaluation n'a pas fait ressortir de preuve concluante qu'un déplacement a eu lieu, ce qui porte à croire que d'autres recherches poussées sont nécessaires pour évaluer toutes les retombées d'EIC sur le marché du travail canadien.

Exécution et intégrité du programme

Aucun défi important n'est associé à l'exécution du programme et, dans l'ensemble, les rôles et les responsabilités des groupes du programme à IRCC et entre IRCC et d'autres ministères sont clairement définis et bien compris. De plus, la communication et la coordination entre les groupes du programme à IRCC et entre IRCC et les autres ministères sont efficaces. L'évaluation a cependant révélé qu'il faut préciser les rôles et les responsabilités des organisations reconnues (OR) et améliorer la communication entre IRCC et les OR, surtout en ce qui concerne la gouvernance et la surveillance. En octobre 2018, le Ministère a négocié de nouveaux protocoles d'entente (PE) avec les OR et affecté de nouvelles ressources pour régler ces questions.

De manière générale, au cours de la période visée par l'évaluation, IRCC a traité les demandes d'EIC conformément aux normes de service établies. Le programme a aussi mis en œuvre des mécanismes d'assurance de la qualité; aucun problème important lié à l'intégrité du programme n'a été observé.

Utilisation des ressources

Les ressources du programme EIC ont augmenté au cours des dernières années, mais la part des coûts globaux du programme assumée par IRCC a diminué par rapport aux autres ministères, et a été compensée par une augmentation des recettes.

Conclusions et recommandations

Le programme EIC s'harmonise avec les priorités du Ministère et contribue à l'atteinte de plusieurs résultats escomptés du programme, notamment l'admission rapide de jeunes étrangers au pays, les expériences culturelles et professionnelles offertes aux participants et l'appui des intérêts internationaux, économiques et sociaux du Canada. Toutefois, l'évaluation a permis de relever plusieurs aspects à améliorer dans le programme :

- la gestion de la réciprocité;
- la connaissance limitée du programme et de ses avantages chez les jeunes Canadiens, ce qui a une incidence sur le taux de participation au programme;
- la nécessité de mener des recherches approfondies au sujet des retombées du programme sur le marché du travail canadien;
- le manque de surveillance du programme et de collecte de données sur les jeunes Canadiens qui se rendent à l'étranger dans le cadre d'EIC.

Par conséquent, les recommandations suivantes ont été formulées pour répondre à ces défis :

Recommandation 1 : IRCC devrait reconfirmer et énoncer clairement l'orientation du programme EIC, en particulier pour ce qui est :

- du mandat du programme et des résultats escomptés;
- de l'application des politiques et de la mise en œuvre du principe de réciprocité.

Recommandation 2 : IRCC devrait accroître les efforts de promotion du programme EIC auprès des jeunes Canadiens, afin de mieux leur faire connaître les avantages du programme et de les inciter à y participer en plus grand nombre.

Recommandation 3 : Pour appuyer la surveillance des résultats du programme liés aux jeunes Canadiens qui se rendent à l'étranger, IRCC devrait établir des stratégies efficaces de collecte et de gestion des données.

Recommandation 4 : IRCC devrait entreprendre des recherches approfondies pour mieux évaluer toutes les retombées du programme EIC sur le marché du travail canadien.